Puis-je participer si mon équipe ne pratique pas le « foot à 11 »?

Par « foot à 11 », nous entendons le football pratiqué en extérieur sur un terrain en herbe (ou synthétique). Ce concours ne s'adresse donc pas aux autres sports (volley, basket, hockey, ...) ou aux autres variantes du sport (mini-foot, beachsoccer, ...).

- L'équipe de mon fils ne joue pas à 11 sur le terrain car dans sa catégorie d'âge ce n'est pas encore le cas. Puis-je participer au concours ?

Oui, ceci n'est pas une variante du sport mais juste un point du règlement lié à la catégorie d'âge.

- Mon fils joue dans une « équipe adaptée » et ne joue donc pas à 11. Puis-je participer ?

Oui, ceci n'est pas une variante du sport mais juste un point du règlement lié à la catégorie de l'équipe.

- Notre équipe a déjà un sponsor sur le maillot, ne peut-on pas utiliser le sponsoring pour autre chose en y apposant votre logo?

Nous demandons notre présence sur le maillot de l'équipe, mais vous ne devez certainement pas supprimer le logo de votre sponsor actuel. Si la place sur le torse est prise nous accepterons volontiers d'être dans le dos.

Avec le solde par contre vous êtes libre de faire ce que vous voulez.

Est-on obligé de commander un nouveau jeu de maillot ?

Absolument pas, vous pouvez nous ajouter sur vos maillots actuels du moment que l'équipement soit encore utilisé durant minimum 2 saisons.

- Peut-on inscrire plusieurs équipes ?

Mais bien sûr, nous vous encourageons même à le faire. Notez cependant qu'une seule équipe par club pourra gagner le sponsoring lors de chaque vague.